

Jeudi 27 juin 2019

La SGDL vous présente son catalogue de formation professionnelle pour la rentrée.

Elle proposera les **18, 19 septembre et 22 octobre 2019** un nouveau module de trois jours,

<u>La conférence au service de l'auteur</u> par Luc Corlouer.

Les recherches effectuées par l'auteur pour écrire un ouvrage font de lui un spécialiste du sujet traité. Ce matériau peut être mis en valeur à travers des conférences ou des présentations qui seront un moyen pour l'auteur de faire connaître son travail dans un marché du livre où s'exerce une forte concurrence entre les ouvrages.

27 septembre 2019

S'orienter dans le monde de l'édition, écrire et publier par Denis Gombert. Alternant théorie et exercices pratiques, cette formation d'une journée s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les mécanismes du monde éditorial. Un apprentissage indispensable pour cartographier le secteur de l'édition, mettre en forme et présenter son manuscrit, identifier les différents interlocuteurs du monde du livre

30 septembre, 1er et 2 octobre 2019

Imaginer et animer un atelier d'écriture par Patrick Goujon.

Animer un atelier d'écriture permet aux auteurs de diversifier leurs sources de revenus tout en restant proche de leur activité première, l'écriture. Cette formation a pour objectif de leur donner les clefs d'un atelier réussi, de sa conception à sa réalisation.

3 et 4 octobre 2019

<u>Lire à voix haute ou mettre le texte « debout »</u> par Caroline Girard Si l'écriture et la lecture procèdent de pulsations parentes, elles font appel à des techniques et aptitudes bien différentes. La lecture à voix haute est une pratique singulière qui, en donnant à entendre un texte, peut changer la perspective de l'auteur sur sa propre écriture.

6 et 7, 21 et 22 novembre, 2 et 3, 12 et 13 décembre 2019 (4 x 2 jours)

<u>Du livre au film, une adaptation réussie</u> par Vincent Ravalec. Cette formation permettra à l'auteur de diversifier son activité créatrice en maîtrisant les rouages de l'adaptation audiovisuelle et de l'écriture scénaristique.

Nous vous rappelons que toutes ces formations peuvent être prises en charge par l'AFDAS au titre du fonds de formation des artistes-auteurs. Les conditions de prise en charge par l'AFDAS sont les suivantes : être affilié à l'AGESSA ou à la MDA, ou justifier de 9.000 € bruts de droits d'auteur cumulés sur les 3 dernières années ou de 12.000 € sur les 4 dernières années ou de 15.000 € sur les 5 dernières années.

Inscription et information : François Nacfer 01 53 10 12 18 – sgdlformation@sgdl.org